



LES CHAMPS - GÉRAUX



Bulletin Municipal





Chers concitoyens,

L'année qui vient de se terminer aura été marquée par un climat social difficile.

L'année 2020 commence et elle est encore bien compliquée pour certains mais il est toujours permis d'espérer du mieux et du meilleur.

C'est en tout cas ce que je souhaite à chacun d'entre nous. Profiter des bons moments de la vie lorsqu'ils se présentent est une bonne résolution ; la tenir est une autre affaire quelquefois...

J'ai une pensée pour les familles qui sont dans la peine et les soucis.

L'année 2019 a connu plusieurs décès en fin d'année. Néanmoins, nous avons eu 13 naissances et l'arrivée de plusieurs nouveaux habitants. Nous sommes heureux de les accueillir et leur souhaitons la bienvenue.

Une "portes ouvertes" aura lieu dans les 2 écoles du RPI le samedi 21 mars. J'invite chaleureusement les enfants et leurs parents à venir rencontrer les enseignants et visiter les locaux à cette occasion.

La signalisation et la sécurisation des villages faisaient partie des projets de l'année 2019.

La signalisation est en cours d'achèvement. La pose des panneaux de villages, les directionnels et les diagrammatiques a été faite ; il reste les lotissements et les panneaux de police qui sont en cours.

Les travaux de sécurisation du village de la Pesnais ont

SOMMAIRE

Vie municipale

Vie associative

Infos pratiques

ont été entérinés et seront réalisés au cours du premier semestre. Le village de la Pesnais n'est pas le seul endroit où la vitesse est excessive. Un radar pédagogique mobile a été acheté. Il est équipé d'un outil de relevé statistique qui nous permettra de connaître les endroits et les moments où la vitesse est excessive.

La salle polyvalente est maintenant équipée d'un matériel de sono vidéo qui permettra aux utilisateurs de projeter des photos ou des films sur l'écran. C'est un investissement qui devenait nécessaire car la sono était défectueuse. Nous en avons donc profité pour compléter avec la vidéo qui est beaucoup utilisée maintenant lors des manifestations.

Nous l'avons inauguré lors de la cérémonie des vœux. Un diaporama composé des photos de nos infrastructures et des événements de l'année a été diffusé, ainsi que le CD de notre auteur compositeur local, Patrick Tilleman.

Les 15 et 22 mars prochains auront lieu les élections municipales. Comme je l'ai annoncé à l'occasion des vœux, je me représente avec des membres de l'équipe actuelle et des nouveaux candidats.

Au niveau communautaire, l'harmonisation des tarifs des compétences assurées par Dinan Agglomération était un objectif. Le travail a commencé mais il s'avère compliqué en raison des disparités au niveau des services rendus à la population et des secteurs géographiques très différents. Une adaptation sera nécessaire pour coller au mieux à la réalité.

L'information donnée aux élus et aux citoyens n'est pas toujours facile à appréhender. Il faut dire qu'elle est multiple et les sujets très variés. Conformément à la loi du 27 décembre 2019, chaque conseiller municipal sera informé par Dinan Agglomération des réunions du conseil communautaire et recevra de manière dématérialisée les documents s'y rapportant. C'est indispensable pour les élus de disposer des informations les plus importantes.

C'est aussi intéressant pour les citoyens de connaître les affaires traitées par l'agglomération pour mieux comprendre la vie locale. Le nécessaire reste à faire dans l'avenir.

Je termine en vous renouvelant tous mes vœux de bonne année 2020.

Le Maire,
Georges LUCAS

CONSEIL MUNICIPAL du 23 JUILLET 2019

Sécurisation des villages

La sécurisation du village de la Pesnais avait déjà été inscrit aux projets de contrat de territoire de 2015. Une étude avait été faite par l'ADAC mais elle s'était révélée très onéreuse. Depuis, le sujet n'a pas été abandonné, il reste une préoccupation pour plusieurs villages.

Concernant la Pesnais, nous avons passé une convention avec le service ingénierie de Dinan Agglomération et collaborons avec l'ATD (Département) puisque la RD 2 est impactée. Suite à la réunion du 14 juin sur le site, il est possible d'envisager de mettre sur la RD des potelets avec bandes rétro réfléchissantes en amont et en aval des entrées privées, ainsi que des bandes de résine en entrée et sortie du village. Le cheminement piétons sur la route départementale n'est pas recommandé pour une question de sécurité. L'ADT préconise plutôt le cheminement par l'intérieur du village. Sur la VC 19 qui va au bourg : busage sur 80 m environ à gauche en direction du bourg, plus potelets aux entrées de maisons.

La proposition et l'estimatif reçus du service ingénierie ne correspondent pas complètement à cela donc le dossier est à revoir.

Concernant Béranger, la route n'est pas assez large pour permettre un rétrécissement par chicane et sens de priorité. Le panneau du village été avancé vers le village en venant du bourg et des rappels 50 seront commandés.

Concernant La Ville Gromil, le panneau d'entrée d'agglomération en venant des Rabines va être avancé.

Tableau des effectifs du personnel

Le poste d'adjoint technique à 30 H au service voirie est vacant depuis le départ en retraite de l'agent qui l'occupait. Des CAE et CDD avaient été conclus et le CDD en cours s'achèvera le 31 août 2019. Il a été conclu avec une DHS de 24 H et est mutualisé entre la voirie (14 H) l'école (10 H) pendant l'école. Pendant les vacances scolaires, les 24 H semaine sont toutes effectuées à la voirie.

Il convient de prendre une décision concernant le CDD et le poste à 30 H. Nous avons saisi le Comité Technique Départemental pour la modification du poste mutualisé. L'avis du collège des élus était favorable et celui du collège du personnel était défavorable.

Après discussion, le conseil décide de conserver le poste à 30 H / semaine et de conserver aussi la mutualisation voirie / école. Le temps de travail consacré à l'école restera à 10 H / semaine et celui consacré à la voirie sera de 20 H. Pendant les vacances scolaires, les 30 H seront effectuées entièrement à la voirie.

Le Maire prendra un arrêté pour nommer l'agent au grade d'adjoint technique à l'issue de son CDD, soit le 1^{er} septembre 2019.

D'autre part, à la rentrée de septembre, la classe maternelle accueillera des enfants en moyenne section et en grande section. Les élèves de moyenne section font la sieste, la grande section ne fait plus la sieste. Il y aura donc besoin d'un agent supplémentaire de 13 H 30 à 15 H.

Après avoir consulté le personnel en poste, le Maire propose que 2 agents se partagent ce temps nécessaire, 2 jours chacun.

Sonorisation de la salle polyvalente

Le conseil décide de retenir la proposition de DIGITAL SONO de Quévert pour une installation audio et vidéo, d'un montant de 13 124 € TTC.

La sonorisation existante sera installée dans la maison communale.

Convention 2019 avec MESNIL-ROC'H pour l'ALSH

Le conseil autorise le Maire à signer la convention 2019 de mutualisation de l'accueil de loisirs de la commune nouvelle de MESNIL-ROC'H. La convention sera signée pour les activités périscolaires.

QUESTIONS DIVERSES

PLUi – le conseil communautaire du 22 juillet a approuvé le 2^{ème} arrêt du PLUi. L'enquête publique aura lieu du 12 août au 20 septembre pour consultation de la population. 10 lieux de permanences des commissaires-enquêteurs ; dans notre secteur : la mairie d'Evran et le siège de Dinan Agglomération. Il y aura aussi possibilité de formuler des observations ou des demandes par courrier postal ou électronique, ou sur le registre numérique. 3 affiches jaunes d'avis d'enquête sont en place sur la commune avec tous les renseignements nécessaires.

2 DIA : Le Déluge et la Basse Pesnais. La commune n'a pas l'intention de préempter.

Creusage des fossés avant les travaux sur les voies communautaires des Bruyères et Frolou : le 1^{er} devis reçu étant trop élevé, nous avons sollicité d'autres prestataires. L'entreprise GASREL de Guitté est retenue pour un prix de 1.20 € HT le ml, évacuation comprise.

Antenne ORANGE : elle sera implantée sur le chemin de Frolou à la Basse Ville Gromil. Début des travaux prévu en janvier et mise en service en juillet 2020. Le dossier d'information est consultable en mairie.

Suspension des accouchements à la maternité de Dinan : réception ce jour d'une invitation à une réunion des Maires le 5 septembre, à l'initiative de Maire de Dinan, Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier René Pléven.

CONSEIL MUNICIPAL du 22 OCTOBRE 2019

Signalisation et sécurisation

⇒ CR de la réunion signalisation du 5 octobre : le but était de faire le point sur la pose des panneaux de situation et directionnels en cours et de lister les panneaux manquants. Il avait été particulièrement évoqué la nécessité de prévoir des recto-verso sur tous les panneaux situés sur les routes départementales. Suite à la réunion, une commande supplémentaire a été faite pour 2 811.08 € à SPM.

⇒ Signalisation des lotissements : les panneaux existants sont décolorés donc moins visibles, ainsi que les "stop" et les "cédez le passage". 3 devis ont été demandés pour renouveler l'ensemble, identique à la signalisation du Domaine de la Gatinais. Le "Bon à Tirer" sera validé par les élus avant de passer la commande.

⇒ Panneaux d'entrée d'agglomération à Frolou et panneaux sur la place : ces panneaux sont également usés.

Le conseil décide d'attribuer l'ensemble à SPM pour un montant de 4 682 € HT avec pose.

⇒ Panneaux de police des villages : il est nécessaire également de compléter les panneaux de police dans les villages (limitation de vitesse, croix de St André, limitation de tonnage, miroirs...) L'inventaire doit être fait avant de passer la commande à SPM. Les panneaux seront non peints.

⇒ Sécurisation de La Pesnais sur la RD 2 et la VC 19 : présentation de l'étude faite par le service Ingénierie de Dinan Agglomération, plan et devis estimatif.

♦ Sur la RD 2 : aménagement des 2 entrées de village avec marquage au sol en résine pépite, 2 poteaux à chaque entrée de maison, bande axiale résine pépite bordée par 2 lignes blanches continues, sauf aux entrées de propriétés

♦ Sur la VC 19 : aménagement de la partie entre la RD 2 et la sortie du village : uniformiser la largeur de la voie à 4.80 ml, création d'un cheminement piétons à gauche en partant de la RD 2 vers le bourg (largeur 1.50 ml avec potelets bois), création d'un passage piétons à l'entrée du village en arrivant du bourg.

Le projet correspond à nos attentes, il sera présenté aux habitants du village lors d'une réunion à programmer.

L'idée d'un radar pédagogique mobile est également évoquée comme solution pour réduire la vitesse car le problème de la vitesse excessive est récurrent dans plusieurs endroits. Un devis avait été demandé pour avoir une notion du prix. Le sujet mérite d'être approfondi.

Convention avec Dinan Agglomération pour prestation voirie

Dinan Agglomération « peut confier par convention avec la ou les collectivités concernées, la création ou la gestion de certains équipements ou services relevant de ses attributions à une ou plusieurs communes membres, à leurs groupements ou à toute autre collectivité territoriale ou établissement public ».

Il est ainsi proposé de conclure une convention de gestion pour les prestations suivantes, attachées à la compétence voirie (enveloppe communautaire estimative : 14 993 € par an) :

- Entretien programmé des écoulements d'eaux (curage des fossés)
- Interventions d'entretien diverses, ponctuelles, à caractère d'urgence, sur les écoulements d'eaux et sur les chaussées,
- Entretien des dégradations superficielles ponctuelles (faïençage, fissuration, arrachements...) des chaussées au Point à Temps Automatique (PATA) ou manuel.

Travaux de voirie 2020 : 48 000 € de travaux neufs seront réalisés par Dinan Agglomération. Le conseil décide de retenir en priorité la VC 20 (boucle Maupertuis / Les Proons) et ensuite, si les crédits sont suffisants à Couaqueux (du centre du village à la limite avec la commune d'Evran).

Les curages des fossés nécessaires seront commandés et payés par la commune. La dépense sera remboursée par Dinan Agglo dans le cadre de la convention ci-dessus

Voie interne Lotissement La Lande de la Croix

Lors des travaux de réfection de la voie interne du lotissement "La Lande de la Croix", des travaux supplémentaires se sont révélés nécessaires, d'un montant de 1 129.92 €. Le conseil municipal valide.

PLUi : le point à l'issue de l'enquête publique

L'enquête publique s'est terminée le 20 septembre.

Mr Le Maire a pris rendez-vous avec le service urbanisme-foncier de Dinan Agglo pour l'analyse des observations déposées soit par les particuliers, soit par la commune.

6 ont été déposées par des particuliers pendant l'enquête : 2 demandes entrent déjà dans les critères du PLUi. Les 4 autres sont considérées comme des modifications contraires aux objectifs du PLUi et ne seront donc pas recevables.

Par délibération du CM du 2 avril, le conseil avait donné un avis favorable au PLUi sous réserve que notre demande de classer la partie urbanisée de Fautrel en zone U. Notre demande n'a pas été entendue.

Mr le Maire a annoncé qu'il votera contre le PLUi en conseil communautaire.

ECOLE

Classes de voile 2018/2019 et 2019/2020

Le conseil accepte de participer au financement triparti (APE, familles, commune) des écoles de voile. La participation sera à hauteur du 1/3 de la facture.

Année scolaire 2018-2019 (en mai 2019) : 1 296 : 3 = 432 €

Année scolaire 2019-2020 (en septembre 2019) : 3 = 701.33 €

La somme sera versée à l'APE qui a payé la totalité des factures.

Effectifs : 125 élèves à la rentrée, répartis sur les 2 sites : 63 aux Champs-Géraux et 62 à Plesder.

Plan bibliothèque Ecole : la dotation de l'Etat sera de 1 950 €, la participation de la commune doit être égale. La bibliothèque de l'école bénéficiera donc de près de 4 000 € de livres.

Assurance statutaire – contrat groupe

L'assurance statutaire est obligatoire pour couvrir la commune lors des arrêts de travail du personnel (remboursement des salaires)

Le contrat groupe actuel prend fin le 31/12/2019. La commune s'était jointe à la procédure de renégociation du contrat menée par le CDG pour la période 2020 / 2023.

Après avoir pris connaissance des nouvelles conditions, le conseil décide de choisir les garanties suivantes :

Agents CNRACL : franchise 10 jours par arrêt en accident du travail et maladie ordinaire. Taux 6.25 %

Agents IRANCTEC : franchise 10 jours par arrêt en maladie ordinaire. Taux 0.95 %.

Régularisations cadastrales :

Prix d'achat de parcelles : le conseil décide de mener à terme les acquisitions décidées il y a plusieurs années concernant les parcelles suivantes : C 1552 (stèle) : 112 m² et C 1554 (accès au site de la maison communale) : 135 m²

Les modifications du parcellaire cadastral avaient été faites en leur temps par un géomètre.

Le conseil décide :

⇒ De fixer le prix d'achat à 1 € le m²

⇒ De désigner Me Pansart, notaire à Evran, pour établir les actes et faire les formalités nécessaires

⇒ De prendre en charge les frais de notaire.

Désignation d'un géomètre : le conseil décide de régulariser des situations de fait qui ne correspondent pas au cadastre :

⇒ Délimitation de la propriété de la commune avec la parcelle E 1559

⇒ Délimitation de la voie communale n° 19 (route de La Pesnais au bourg) et 39 (accès ferme Frolou).

Après examen des devis fournis par 3 géomètres, il choisit la société QUARTA pour faire toutes les formalités nécessaires. Montant du devis : 6 955.00 € HT.

Questions diverses

Demande achat de chemin : aux Proons. Ce chemin dessert également des champs et une maison en ruine, il est donc affecté à l'usage du public, même s'il est très peu utilisé. Dans l'état actuel, il ne peut pas être vendu.

Installation classée : L'EARL "Ferme du Domaine" à Taden a présenté une demande en vue d'exploiter un élevage porcin au lieu-dit Le Domaine à Taden. Notre commune était concernée par la consultation du public du 24 septembre au 22 octobre 2019 car elle est située dans le périmètre du plan d'épandage.

Décisions budgétaires modificatives :

Le conseil prend les décisions modificatives suivantes sur le budget de la commune :

	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
INVESTISSEMENT Dépenses		
c/2315-217 Voie interne Lande de la Croix	900	
c/020 Dépenses imprévues		900
FONCTIONNEMENT Dépenses		
c/6068 Fournitures diverses	300	
c/611 Prestations de service	9 000	
c/020 Dépenses imprévues		4 300
Total	9 300	4 300
FONCTIONNEMENT Recettes		
c/6419 : Remboursement salaires	5 000	

DIA : 3 déclarations : 1 La Châtaigneraie, 1 La Lande de la Croix, 1 La Pesnais. Dinan Agglo n'exerce pas son droit de préemption.

CONSEIL MUNICIPAL du 3 DECEMBRE 2019

Panneaux

⇒ Signalisation : complément de commande : le conseil valide la dernière commande de panneaux supplémentaires chez SPM. Montant : 1 700.00 €

⇒ Lotissements : le visuel validé comprend un liseré blanc sur le pourtour, le nom de la commune en blanc inséré dans le liseré, l'écusson en haut à gauche.

⇒ Panneaux de police et radar pédagogique : commande chez SPM de panneaux de police pour 2300 € et d'un radar pédagogique alimentation solaire pour 2850 €

⇒ DM n° 3 : décision modificative suivante nécessaire pour l'acquisition de l'ensemble des panneaux : c/ 21578-210 : panneaux : + 8 500 € - c/ 020 – dépenses imprévues : - 8 500 €

Sécurisation de La Pesnais

Le Maire rappelle la convention de prestation de service ingénierie passée avec Dinan Agglomération par délibération du 2 avril 2019. Cette prestation comprenait les plans d'esquisse et l'estimation sommaire du coût des travaux. Le montant de la prestation est de 700 €.

Le dossier de sécurisation a été accepté par le conseil municipal à la réunion du 22 octobre dernier et présenté aux habitants du village le 9 novembre. Le projet a reçu un avis positif de la part des participants qui ont suggéré de prolonger l'aménagement jusqu'à la dernière maison située sur l'axe, de mettre un îlot central franchissable devant l'abribus pour que les véhicules venant de Dinan ne coupent pas le virage, de mettre une priorité à droite en venant de la Basse Pesnais pour casser la vitesse, tailler ou abattre les haies imposantes.

Le conseil VALIDE le projet de sécurisation du village en tenant compte de ces observations :

⇒ aménagement de la portion sur la RD 2 : signalisation et marquage au sol pour matérialiser les entrées dans les 2 sens de circulation, lignes axiales, rondins de bois aux entrées de maisons

⇒ aménagement de la portion sur la VC 19, de l'abribus aux dernières maisons du village situées cet axe : création d'un chemin "piétons cycles" le long de la voie et d'une poutre de rive, marquage et signalisation pour matérialiser les entrées du village, abattage d'une haie. L'éclairage de l'abribus en alimentation solaire est évoqué. Voir si une autre solution d'alimentation est possible.

Il donne pouvoir à Mr le Maire pour :

- ① faire abattre la haie par l'entreprise POULARD
- ② lancer la consultation des entreprises. Après discussion, le dossier de consultation des entreprises comprendra des plots réfléchissants (en variante potelets), et les options revêtement sablage, revêtement bi-couche beige et enrobé noir ou beige.

Le conseil valide aussi la 2^{ème} phase de l'assistance à maîtrise d'ouvrage par Dinan Agglomération qui se décompose ainsi : plan projet, assistance à la préparation du DCE et consultation des entreprises, assistance la passation du marché et de l'analyse des offres, assistance au suivi de chantier et réception des travaux : 1 050 € HT. La prestation AMO dans son ensemble est d'un montant total de 1 750 €.

Demande de DETR : les travaux de voirie liés à la sécurité font partie des priorités retenues par le département pour l'attribution de la DETR. Le conseil décide de solliciter cette subvention pour réaliser ces travaux.

Le financement du projet est prévu de la façon suivante :

Estimation des travaux : 81 445 €

DETR : 28 261 € (34.7 %)

Contrat de territoire : 36 895 € (45.3 %)

Autofinancement : 16 289 € (20 %)

Rapport de la CLECT

Le conseil municipal adopte le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) du 24/06/2019, moins une abstention.

Le montant de l'Allocation de Compensation (AC) 2019 perçue par la commune est de 2 690.05 € après déduction des charges transférées à l'agglomération (SDISS, voirie).

L'attribution du FPIC est de 16 155 €, inférieure de 8 523 € par rapport à 2018.

Participation financière classe de voie septembre 2018

Le conseil accepte de participer au financement triparti (APE, familles, commune) des écoles de voie. La participation est à hauteur du 1/3 de la facture. Année scolaire 2018-2019 (en septembre 2018) : $1\ 280 : 3 = 426.67$ €. La somme sera versée à l'APE qui a payé la totalité des factures.

Tarifs locations de salles en 2020

Le conseil décide de fixer les tarifs suivants à compter du 01/01/2020 (sans changement pour les locations de salles, mise en place de tarifs pour les prestations nouvelles SONO et SONO-VIDEO).

<u>SALLE POLYVALENTE</u>	Commune	Hors commune
1 jour sans cuisine	160 €	255 €
1 jour avec cuisine	220 €	340 €
2 jours sans cuisine	210 €	320 €
2 jours avec cuisine	260 €	400 €
Jour supplémentaire	30 € / jour	40 € / jour
Vaisselle	0.15 € / personne	0.30 € / personne
Energie	0.15 € /kW consommé	0.15 € / KW consommé
Caution	250 €	250 €
Sono seule	40 € (particulier ou association)	60 € (particulier ou association)
Sono + vidéo	80 € (particulier ou association)	120 € (particulier ou association)
Caution	2 000 € (ou assurance pour les asso)	2000 € (ou assurance pour les asso)

Pour les associations, la 1^{ère} location de la salle de l'année civile reste gratuite.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Par contre, la location du matériel de sono et / ou vidéo sera facturée à chaque utilisation.

MAISON COMMUNALE	<u>Commune</u>	<u>Hors commune</u>
<u>Pour les particuliers</u>		
1 jour sans cuisine	100 €	140 €
1 jour avec cuisine	135 €	175 €
2 jours sans cuisine	140 €	195 €
2 jours avec cuisine	175 €	230 €
Vaisselle	0.15 € / personne	03.30 € / personne
Energie	0.15 € / KW consommé	0.15 € / KW consommé
Vin d'honneur	60 €	60 €
<u>Pour les associations</u>		
Salle d'activité	Gratuit	Idem tarifs "particulier"
Cuisine	30 €	Idem tarifs "particulier"
Sono	Pas de mise à disposition pour les particuliers Gratuit pour les associations	Pas de mise à disposition pour les particuliers ni pour les associations

La sono de la Maison Communale sera réservée aux besoins de la municipalité et des associations.

Questions diverses

Achat de mobilier pour l'Espace Jeunes : 3 canapés chez DIRECT COLLECTIVITES : 935 € - 5 poufs chez UGAP : 400 € - 1 armoire métallique chez IKEA : 85 €.

Achat pour la garderie : différents jeux pour un montant de 948 € chez SADEL.

Convention d'adhésion à la centrale d'achat MEGALIS

Le conseil autorise le Maire à signer la convention d'adhésion à la centrale d'achat Mégalis Bretagne pour la mise à disposition du marché de certificats électroniques 2018-11.

LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

Elle a eu lieu le 3 janvier. Le Maire a offert ses vœux aux personnalités et personnes présentes et a remercié les nouveaux habitants d'être venus assister à leur première cérémonie.

Il a ensuite fait une rétrospective de l'année 2019 et a indiqué que les travaux de sécurisation de La Pesnais étaient engagés et seraient réalisés au cours du 1^{er} semestre. Un radar pédagogique mobile a été acheté en espérant qu'il contribue à prendre conscience de notre vitesse et à la réduire.

Mr Lucas a également annoncé qu'il se représentait aux élections municipales de mars prochain, accompagné de plusieurs membres de son équipe.

Les 13 bébés de l'année n'étaient pas tous présents avec leurs parents retenus par d'autres obligations, mais 7 ont tout de même reçu leurs petits rosiers, remis avec plaisir par les élus.

Une azalée et un diplôme ont été offerts aux 12 lauréats du fleurissement.

Les personnes qui ont été décorées de la médaille du travail ont été citées et félicitées pour cette distinction.

Les médaillés du travail présents
aux vœux



Les bébés accompagnés
de leurs parents viennent
de recevoir leurs petits
rosiers

Les Lauréats du prix du
fleurissement 2019



Les champions ont également été mis à l'honneur :

◆ Patrick TILLEMAN pour son œuvre en tant que musicien, auteur et compositeur. Après avoir étudié le violon classique, il s'est tourné vers le jazz et a rencontré Manu KATCHÉ au sein de leur tout premier groupe. Ensuite, il a formé son propre groupe "TILLENCO" et a travaillé avec des gens connus comme Jean-Michel CARADEC et Pierre VASSILIU. Parallèlement, il s'était consacré à l'illustration sonore en tant que compositeur et violoniste.

Patrick a enregistré une dizaine de CD. Celui qu'il a offert à la commune est le 1^{er} avec son éditeur Pascal GAILLARD et un second est en préparation. Son CD a été diffusé au début de la soirée.



Patrick TILLEMAN,
Un campo-géausien musicien,
auteur et compositeur

◆ l'association « La Pétanque Géausienne » dont l'équipe 1 a remporté le championnat des clubs des Côtes d'Armor et est montée en championnat régional de Bretagne. Sandrine BUISSONNIER s'est distinguée en devenant vice-championne de Bretagne en tête à tête. Corentin ROBILLARD et Pierre FRIGARA ont gagné le titre départemental. Ils sont allés jusqu'en ¼ de finale du championnat de France où ils ont été battus par les tenants du titre.



Hervé SEYRAT, le Président
Et Lionel LACUSKA, le Trésorier

◆ Inès LUCAS, pratique le cross et l'athlétisme sur piste. Elle a réalisé les très bons résultats suivants :

En club,

13 janvier 2019 à Merdrignac, championne départementale de cross

17 février à Lisieux, 2^{ème} au pré-France en cross

2 juin à St Brieuc, 2000 m sur piste, championne départementale

En UGSEL

20 juin à St Renan : championne nationale en 1000 m avec un nouveau record en 2.56

14 décembre : à Flers, championne nationale en cross



Inès, championne en cross et athlétisme sur piste

Ils ont reçu chacun un trophée sous les applaudissements de l'assistance.

La soirée s'est poursuivie par le vin d'honneur servi par les membres de l'association Los Campos que nous remercions.

ETAT CIVIL DU 1^{ER} JANVIER 2019 AU 16 JANVIER 2020

NAISSANCES

Tao DUBOIS, Grammont, le 11 janvier

Malo MARY, La Ville Morin, le 4 mars

Julia PERROQUIN, Les Grands Tilleuls, le 25 mars

Romane HUE, La Ville Gromil, le 9 avril

Léa HERLET, La Ville Josse, le 28 mai

Ethan NOWAK GUÉRIN, La Pesnais, le 7 juin

Maeve PERRET, le Bourg, le 27 juin

Adryann DION, La Pesnais, le 30 juin

Cataleya FOUTEL, Grammont, le 25 juillet

Manon HOCDE, Domaine de la Gatinais, le 8 octobre

Ambre COUVERT, Fautrel, le 12 octobre

Darrel JOST, Les Frais, le 19 octobre

Basile FAIRIER, Domaine de la Gatinais, le 1^{er} novembre

MARIAGES

Dorothee LANSMANT et Mathias DUBOIS, le 23 février

Monique CRESTEY et Sami DRISS, le 8 juin

Marie-Laure SCOUARNEC et Jacques CABIOCH, le 29 juin

Solène BEAUCHAMP et Diego SOLIS PENA, le 28 septembre

Rachel BRIGNON et Fabrice CAHIERC, le 28 septembre

DÉCÈS

Loïc SOLLIER, La Lande de la Croix, le 6 février

Pierre ALLANO, Couaqueux, le 9 mars

Jean OGER, Pont Cadeuc, le 24 avril

Anne Marie FOUERE née LOUTIL, Fautrel, le 18 mai

Eugène REUX, Maupertuis, le 28 juillet

Francis JACQUES, Fautrel, le 6 septembre

Gabrielle THUAL née SALAND, le 16 octobre

Marcel PAITEL, La Pesnais, le 2 décembre

Marie L'HERMITTE née LEROY, La Perrière, le 7 décembre

René CHAMPALAUNE, L'Auany Pinel, le 17 décembre

Simone L'HERMITTE née GAUTIER, Le Bourg le 31 décembre

Marie Thérèse BRIGNON née BRASSET, Lot. La Châtaigneraie, le 6 janvier 2020

Yvonne LE BOULER née BIGNON, La Silardais, le 13 janvier 2020

Les NOCES de DIAMANT de Louise et Jean ADAM

Louise et Jean ont fêté leurs 60 ans de mariage le 14 septembre dernier. Ils avaient pour l'occasion réuni leur famille et leurs amis dans une chaleureuse ambiance.

Ils avaient célébré leurs 50 ans de mariage le 19 septembre 2009. Mr le Maire a donc rappelé les grands moments de leur vie.

Alain, leur beau-fils et conseiller municipal, a fait la lecture de l'acte de mariage du 20 septembre 1958 et ils ont bien volontiers renouvelé leur engagement.

La municipalité a offert le vin d'honneur à la maison communale.



BIBLIOTHÈQUE

En cette nouvelle année 2020, l'équipe bénévole vous présente à toutes et à tous ses meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite.

Les loisirs font partie des petits bonheurs de la vie et la lecture peut être un loisir apprécié. Je vous invite à nous rejoindre parmi les lecteurs qui prennent plaisir à venir se choisir des livres. Nous sommes là pour répondre à vos questions et à vous aider dans vos choix.

Nous avons encore enrichi la palette des livres qui vous sont proposés par le passage du bibliobus des Côtes-d'Armor qui nous échange six cents livres par an et par l'achat de livres récents grâce à la subvention de la municipalité. A ce propos, vous trouverez annexée au présent bulletin la liste des nouveautés et leurs résumés.

Les tarifs restent inchangés depuis le début : 5 € par famille et par an.

Nous accueillons aussi avec plaisir les gens extérieurs à la commune.

Je rappelle que la bibliothèque est accessible aux personnes à mobilité réduite, aux fauteuils roulants, aux poussettes en passant par la rampe d'accès à la maison communale.

A très bientôt dans notre biblio !

Jacqueline MONNIER

CALENDRIER DES FÊTES 2020

25 janvier	Repas	Dominique Savio	Salle polyvalente
15 février	Repas	Entente du Brice	Salle polyvalente
8 mars	Course nature et marche	Entente du Brice	
19 mars	Commémoration du 19/03/1962	FNACA	Maison Communale
21 mars	Repas	Société de Chasse	Salle polyvalente
4 avril	Repas - Election des Miss sports	Etoile Sportive	Salle polyvalente
19 avril	Vide-grenier	APE	Bourg PLESDER
16 mai	Repas	Los Campos	Salle polyvalente
31 mai	Journée d'animations	Au Fil des Champs	
6 et 7 juin	Ball trap	Société de Chasse	La Ville Gromil
07 juin	Rallye motos	S TEAM	
21 juin	Fête de l'Ecole (sous réserve)	APE	LES CHAMPS-GERAUX
27 juin	Tournoi de foot	Etoile Sportive	Terrain de foot
27 et 28 juin	Rassemblement motos (uniquement sur réservation)	YEHMED'MAD BROTHERS	Salle polyvalente
19 juillet	Courses cyclistes	Entente du Brice	
19 septembre	Repas	Entente du Brice	Salle polyvalente
3 octobre	Repas classe 0	Les Classes	
4 octobre	Rando VTT et pédestre	S TEAM	
24 octobre	Repas	Pétanque Gérausienne	Salle Polyvalente
8 novembre	Repas des Aînés	CCAS	Salle polyvalente

14 novembre	Repas	FNACA	Salle polyvalente
21 et 22 novembre	Braderie de Noël	APE	Salle polyvalente
5 décembre	Repas	S TEAM	Salle polyvalente
31 décembre	Réveillon	Etoile Sportive	Salle polyvalente

ECOLE « LES CHANTS DU BRICE »

Toute l'équipe éducative de l'école des Chants du Brice vous souhaite le meilleur pour l'année 2020.

Cette année est marquée par un changement de l'équipe enseignante :

Mme LELIEVRE en MS – GS avec 26 élèves

Mme SAER FERNANDEZ et Mme POLI en CM1 avec 20 élèves

Mme ZIEGLER, la directrice en CM2 avec 17 élèves

Pour cette année 2020, à partir de moins de janvier, Mr Gilles LUCAS aura en charge ma classe des CM2 et Mme LELIEVRE occupera la fonction de direction.

Les projets pour l'année scolaire 2019 / 2020 sont orientés autour du roman policier et de la nature (en particulier la forêt).

La classe de maternelle s'est rendue à "l'Art est dans les bois" avec la classe de CM2 à Pleslin-Trigavou, ainsi que dans la forêt de Coetquen (projet organisé la Maison de la Rance) pour observer les végétaux et l'écosystème de la forêt.

Deux sorties sont à prévoir pour la classe maternelle : une sortie au cinéma et une rencontre sportive à la salle des sports d'Evran au mois de janvier.

Pour ce début d'année scolaire, les élèves de CM2 et les élèves de CM1 ont réalisé un cycle voile sur une semaine à l'étang de Bétineuc.

Les élèves de CM2 sont allés visiter avec un intervenant de la Maison de la Rance, une station d'eau potable et une station d'épuration.

Les élèves de CM1 et de CM2 sont allés au théâtre écouter la pièce "Moi, Canard".

2 sorties sont également à prévoir pour les classes de cycle 3 : visite du château de la Hunaudaye, ainsi qu'une sortie au théâtre des Jacobins où les élèves auront le plaisir d'écouter "Valises d'enfance".

Ces sorties sont financées en partie par l'APE et le transport est pris en charge par la mairie.

En fin d'année, les élèves ont eu le plaisir d'assister au spectacle d'un magicien dans la salle communale de Plesder. Ce spectacle a été très apprécié des grands et des petits. Cet événement a été organisé et financé par l'APE.

Des portes ouvertes auront lieu le 21 mars 2010 de 10 H à 12 H, afin que les familles puissent visiter les locaux et rencontrer les différents partenaires du RPI Les Champs-Géraux / Plesder.

Nous souhaitons que cette année 2020 soit une année de réussite pour les élèves ainsi que pour leur famille.

ENTENTE DU BRICE

Le vendredi 13 décembre a eu lieu l'assemblée générale à la mairie.

Elle a permis de faire le compte rendu des manifestations de l'année 2019 et le bilan financier, très satisfaisant.

Nous avons effectué 3 dons :

- 1 500 € à l'ARSEP de St Malo pour la lutte contre la sclérose en plaque, au lieu du Centre anticancéreux Eugène Marquis
- 500 € en faveur du téléthon à Evran
- 500 € par l'intermédiaire de Jacqueline Monnier à l'association "P'tit corps malade" pour une jeune fille de St Maudez, handicapée suite à un AVC.

Les projets pour l'année 2020 :

- Le 15 février : repas dansant « poule au riz »
- Le 8 mars : ce sera la « course nature », très appréciée par les participants en 2019
- Le 19 juillet : 3 courses cyclistes : minimes, cadets et seniors
- Le 19 septembre : repas dansant "paella".

Encore merci à tous les bénévoles qui se dévouent pour réaliser toutes ces manifestations qui animent notre commune.

En fin de réunion, j'ai émis le souhait de me retirer de la présidence, tout en restant dans l'association. La décision sera prise dans l'année.

Bonne année et surtout bonne santé à tous.

L'assemblée générale



**Le Président,
Joël RENAULT**

Comité FNACA

Nous adressons nos sincères condoléances à Christian LE BOULER suite au décès de son épouse Yvonne.

La cérémonie de souvenir de la fin de la guerre d'Algérie aura lieu le jeudi 19 mars. Elle sera suivie d'un vin d'honneur à la mairie et d'un repas à la maison communale pour les adhérents.

Bonne année et bonne santé à tous.

**Le Président,
Pierre SIMON**

Association Dominique SAVIO

Nous avons des projets pour rendre la salle située route de Plesder plus agréable :
agrandissement de la cuisine
remise en état de la cour devant la façade.

Pour cela, nous continuerons à organiser un couscou. Cette année il aura lieu le samedi 25 janvier.

Si certains habitants veulent faire partie des membres de l'association, ils sont les bienvenus.

Je vous souhaite au nom de l'association bonne année et surtout bonne santé pour 2020.

**Le Président,
Pierre SIMON**

Association « Les Classes »

Après avoir organisé les 20 ans de l'association en 2019, je décide cette année de quitter la présidence. J'espère que cette association va perdurer et que chaque année verra un repas des classes.

Toute personne souhaitant s'impliquer peut me contacter et sera la bienvenue à l'assemblée générale le vendredi 24 avril à 20 H salle de la mairie.

L'association vous souhaite une bonne année 2020.

**Le Président,
Eric HENRY**

LOS CAMPOS

L'association des Jeunes vous adresse ses meilleurs vœux pour 2020.
Elle accueille tous les jeunes des Champs-Géraux de leur entrée en 6^{ème} jusqu'à leurs 18 ans.
Elle est actuellement composée de 38 membres et organise une soirée le 16 mai 2020.
Réservez votre date et venez nombreux !

A bientôt.

**La Présidente,
Anaëlle TIGER**

S TEAM

Bonjour à tous,

Contrairement aux prévisions, ce ne sera pas un rallye mais une balade moto qui sera organisée au début juin. L'agence du CMB d'Evran nous a octroyé une jolie somme en ce début d'année dans le cadre de son action "solidarité" envers les associations qui font des dons caritatifs. Nous aurons le plaisir d'en faire don après cette balade. Les modalités vont être fixées lors d'une prochaine réunion.

Notre changement de date pour l'organisation de la rando VTT a été très concluante. La matinée a été un succès pour notre 21^{ème} édition avec 347 vététistes et une 40aine de marcheurs. Meilleure rando depuis la création. Merci à tous les bénévoles qui assurent la sécurité de la manifestation et un petit clin d'œil également à tous les chasseurs rencontrés ou croisés. Nous avons des passions différentes et savons les partager.

Le chapon mis en lot lors d'une tombola organisée en décembre nous a également permis, comme l'an passé, de faire un chèque de 220 € au profit du téléthon.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2020.

Dates à retenir :

- 31 janvier assemblée générale
- 7 juin balade moto
- 4 octobre rando VTT et pédestre

**Le Président,
Eric HENRY**

ÉTOILE SPORTIVE

L'Etoile Sportive a connu un très bon début de saison.

L'engagement en coupe de France nous a permis d'aller jusqu'au 3^{ème} tour. Rencontrer des équipes avec un niveau supérieur est une bonne expérience.

En championnat D3, l'équipe se trouve en début de tableau et les joueurs se font plaisir.

Des survêtements ont été distribués à tous les membres du club, ainsi que des maillots sponsorisés par la SARL ERKRIAL REALISATION de Rennes et TSP Thermique Ingénierie de Pacé.

Nous remercions chaleureusement ceux qui nous aident, et notamment les commerçants et artisans pour leurs participations au calendrier.

Le réveillon a connu le même succès et la même bonne ambiance que les années passées.

Le 4 avril aura lieu le repas dansant pour l'élection de Miss sports 2020. Que les jeunes filles intéressées s'inscrivent auprès des dirigeants. Réservez votre soirée et amenez vos amis.

Bonne année à tous.

**Le Président,
Georges LUCAS**

Société de Chasse « LA GERAUSIENNE »

En ce début d'année, au nom de la société de chasse « La Gérausienne », je tiens à vous offrir, ainsi qu'à toutes vos familles, nos bons vœux pour l'année 2020.

Comme chaque année, je tiens à remercier particulièrement tous les propriétaires et agriculteurs pour la mise à disposition de leurs terrains.

Cette année encore, deux manifestations sont prévues au calendrier :

- ✓ Le repas du chevreuil qui aura lieu le samedi 21 mars à la salle polyvalente
- ✓ Le ball trap les 6 et 7 juin sur le terrain de la Ville Gromil

**Le Président,
Loïc BRANDILY**

AU FIL DES CHAMPS

Un grand rendez-vous en 2020 !

En 2003, lorsque vous avons fait nos recherches sur la chute du B17 tombé sur notre commune, nous avons eu la chance de retrouver des témoins de l'époque qui avaient volontiers et avec émotion raconté leurs souvenirs dans un film tourné pour l'occasion.

François Labbé, notre témoin principal, disparu il y a quelques années, avait préfacé notre livret souvenir.

Eugène Reux et Marie-Thérèse Brignon, deux autres témoins de la commune, nous ont quittés récemment. Nous n'oublierons pas leurs contributions à notre recherche de travail.

Le week-end du 31 mai prochain, notre association organisera des animations "mémoire et histoire" (dont la reconstitution d'un campement alliés 39/45), l'aspect festif (musique, jeux anciens, etc...) ne sera pas en reste pour passer aussi un bon moment de détente.

Mais ce n'est pas tout : notre commune est sur le parcours du Tour de Rance Vintage* et sera une étape animation et restauration de la petite boucle locale haute en couleur à laquelle participent des légendes du cyclisme et de nombreux amateurs costumés.

Nous retrouverons à l'occasion nos témoins, François, Eugène et Marie-Thérèse dans le film réalisé à l'époque sur l'histoire du B17 qui sera re-diffusé pour l'occasion.

Le programme complet est en cours d'élaboration, à vos agendas !

Si vous souhaitez participer bénévolement aux préparatifs, n'hésitez pas à vous manifester. La prochaine réunion préparatoire aura lieu le samedi 29 février à 18 H à la mairie.

*au profit de la recherche contre le cancer

Bonne et heureuse année 2020 à vous !

**Le Président,
Pascal L'HERMITTE**

LA PÉTANQUE GÉRAUSIENNE

En ce début d'année, la Pétanque Gérausienne tient à vous offrir ses vœux pour 2020.

Avec un recrutement de qualité, le club s'est hissé au 118^{ème} rang sur 1654 clubs qui ont marqué des points lors de différentes compétitions officielles.

La Pétanque Gérausienne devient donc le 1^{er} club des Côtes-d'Armor.

Outre les bons résultats de 2018, l'année 2019 a enregistré une victoire en doublette masculine de premier plan lors du championnat des Côtes-d'Armor. Celle-ci a permis à l'équipe lauréate de participer au championnat de France. Loin de faire de la figuration, notre équipe gérausienne s'est inclinée avec les honneurs en quart de finale contre des multiples champions du monde.

Les féminines du club n'ont pas démerité pour autant en ramenant un titre de vice-championne de la ligue de Bretagne en tête-à-tête.

Nous allons nous efforcer d'avoir d'aussi bons résultats en 2020, voire meilleurs.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Dates des concours :

- 21 mars : doublette séniors ABC – 14 H 15
- 8 mai : triplète séniors – 5 parties – 9 H 30
- 20 juin : doublette séniors – AB – 9 H 30
- 3 octobre : triplète séniors ABC – 14 H 15 au profit de l'association Moelle Tricolore

Date du repas : le 24 octobre

Les entraînements, ouverts à toutes et à tous, se déroulent au boulodrome ou sur le terrain de pétanque :

- Le lundi de 14 H à 18 H
- Le mercredi de 17 H à 20 H 30
- Le vendredi de 17 H à 20 H 30

La secrétaire
Marie-Christine LACUSKA
marie-christine.lacuska@orange.fr
06 35 41 67 29

A.P.E. Les Champs Géraux – Plesder

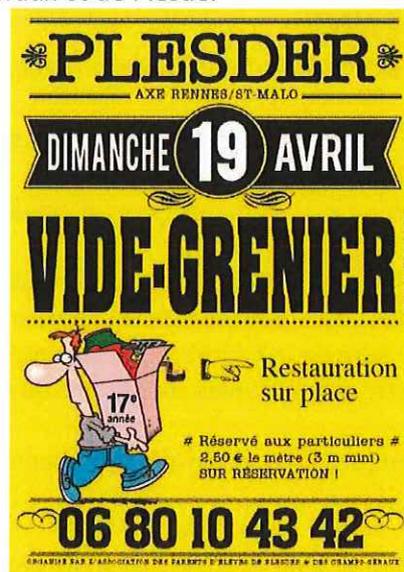
Pour 2020, toute l'équipe de l'APE vous souhaite :

- ☺ des éclats de rire, pour dissiper la morosité
- ☺ de la confiance, pour s'épanouir pleinement,
- ☺ des douceurs, pour croquer la vie à pleines dents,
- ☺ du réconfort, pour être rassurés dans les moments difficiles,
- ☺ de la bonté, pour le plaisir de donner aux autres,
- ☺ de la persévérance, pour mener vos projets à bien.

Après avoir offert un beau spectacle aux enfants avec l'aide du Père Noël, notre prochain gros projet sera l'organisation de notre vide-grenier annuel, le dimanche 19 avril 2020 à Plesder !

Bonne année et bonne santé à tous !
A très bientôt...

L'équipe de l'APE des Champs-Géraux et de Plesder



LE JARDIN DES HÉRISONS

Le printemps approche, les hérissons vont bientôt sortir de leur hibernation !

Le jardin des hérissons a déjà 3 ans : le succès grandissant des activités proposées :

- formation complète "le jardin au fil des saisons" en agroécologie-permaculture.
- la création de jardins "mandala",
- les conseils aux maraîchers débutants,
- les chantiers participatifs,
- la construction d'un four à pain,
- le troc de plantes et graines,
- les portes ouvertes

le tout dans une ambiance conviviale et détendue, ainsi que l'ouverture sur d'autres associations (repandre la main, associations d'artistes, La Lande Bourdon à Bonnemain, l'art aux champs...)

Nous envisageons un changement de site, car l'actuel s'avère être trop petit pour développer d'autres animations, notamment l'accueil des scolaires et groupes qui nous sollicitent régulièrement.

Nous tenons à remercier la commune des Champs-Géraux pour son accueil et son aide.

Donc, NOUS RECHERCHONS UN AUTRE LIEU (région Dinan) sur une surface minimum de 5 000m², voire 1 hectare et plus, si possible dans un environnement boisé, prairie naturelle, étang, rivière...

Notre adresse mail : jardindesherrissons@gmail.com

Facebook : le jardin des hérissons

Site : jardindesherrissons.wixsite.com

La nouvelle équipe du jardin des hérissons

Mickaël : 06 78 75 47 32

Marie Jo : 06 68 58 60 17

Mathilde : 06 42 85 62 22

Hosaena : 07 85 77 53 50

Philippe : 06 74 21 28 45

YEHED'MAD BROTHERS

Le YEHED'MAD BROTHERS est un club de passionnés de motos, touring et custom exclusivement.

Créée en 1984 et déclarée en association depuis 2018, son activité principale est de se déplacer sur différents rassemblements motos et rallyes organisés pour le téléthon, la lutte contre la mucoviscidose ou autres évènements partout en France.

Nous organisons un rassemblement tous les ans ce qui permet à des motards venus des quatre coins de l'hexagone de découvrir la Bretagne et plus particulièrement notre commune. Cette année, ce sera les 27 et 28 juin (uniquement sur réservation).

Le Président et ses adhérents vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020.

**Le Président,
Loïc LE TIRANT**

ELECTIONS MUNICIPALES – INSCRIPTIONS sur la LISTE ELECTORALE

Les inscriptions sur la liste électorale pour voter aux élections municipales sont possibles jusqu'au **VENDREDI 7 FEVRIER 2020**.

Formalités :

⇒ en mairie : cerfa d'inscription à remplir et joindre justificatifs d'identité (en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans) et de domicile (de moins de 3 mois)

⇒ en ligne : sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367>

Toute personne peut vérifier son inscription sur la liste électorale en allant sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

Les élections municipales auront le 15 mars pour le 1^{er} tour et le 22 mars pour le second. Nous vous rappelons qu'il faut impérativement vous munir d'un justificatif d'identité pour pouvoir voter. La carte d'électeur est très souhaitable mais pas obligatoire.

ECOLE : PORTES OUVERTES aux CHAMPS-GERAUX et à PLESDER

Les enseignantes des écoles "Les Chants du Brice" aux Champs-Géraux et "La Petite Courcière" à Plesder organiseront des portes ouvertes le samedi 21 mars de 10 H à 12 H.

Les futurs élèves et leurs parents y sont cordialement invités, ainsi que toutes les personnes intéressées.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Les jeunes de 16 ans domiciliés sur la commune doivent se faire recenser à la mairie dans le trimestre de leurs 16 ans échus.

Il est préférable que le jeune se déplace en personne avec sa pièce d'identité mais les parents peuvent aussi faire la démarche. Démarche possible également sur le site

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>

L'attestation fournie lors du recensement et ensuite de la participation à la journée du citoyen est indispensable pour s'inscrire à la conduite accompagnée, permis de conduire, examens...

CARTE D'IDENTITÉ et PASSEPORT

Un petit rappel concernant les demandes de pièces d'identité.

Depuis le 1^{er} décembre 2016, nous ne pouvons plus recevoir vos demandes de pièces d'identité.

Formalités :

➤ prendre un rendez-vous dans une des mairies équipées d'un dispositif de recueil (Dinan ☎ 02 96 39 22 43, Jugon-les-Lacs, Ploubalay, Plancoët, Broons).

➤ faire votre pré-demande sur le site : <https://ants.gouv.fr>

La durée de validité des cartes d'identité délivrées à partir de 2004 a été prorogée de 5 ans. Elles sont donc valides pendant 15 ans au lieu de 10. Les cartes délivrées en 2005 sont à renouveler en 2020.

Par contre, si vous devez voyager en avion ou en bateau avec votre carte d'identité, la durée de validité à prendre en compte est de 10 ans. Il faudra faire les démarches suffisamment tôt pour la renouveler et présenter un justificatif de voyage.

INFORMATIONS PRATIQUES

L'achat d'un timbre fiscal de 25 € n'est nécessaire qu'en cas de perte ou de vol de la carte d'identité. La déclaration de vol se fait en gendarmerie et la déclaration de perte lors du rendez-vous en mairie.

Tarifs passeports :

Pour les majeurs : 86 €

Pour les mineurs de 15 à 17 ans : 42 €

Pour les mineurs de moins de 15 ans : 17 €

COLLECTE DE BOUCHONS pour l'association « P'TIT CORPS MALADE »

Merci beaucoup à toutes les personnes qui déposent des bouchons et des couvercles en plastique au profit de l'association.

Rappel des points de collecte aux Champs-Géraux :

La mairie

Les 3 salles (polyvalente, maison communale, Dominique Savio)

L'école

La bibliothèque

Jacqueline MONNIER



La cérémonie du 11 novembre 2019



Les doyens du repas du CCAS le 1^{er} décembre 2019

